



Arrêté du Maire n°AP-2024-009

ARRÊTÉ DE MODIFICATION DU PERIMETRE
« OPERATION FACADES »

Le Maire de la Ville d'Aiguillon,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et 2212-2

VU le Code de l'Urbanisme, et notamment ses articles L. 442-1 à L 442-5 et R.422-2 à R 422-6 ;

VU le Code de la construction et de l'Habitation et notamment ses articles L.132-1 à L.132.5 et R132-1 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°60-2023 du 22 mai 2023 actant le principe de reconduire une opération façade ;

VU la délibération n°100-2023 du 2 octobre 2023 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas autorisant le lancement du marché public pour le suivi et l'animation de l'OPAH et de l'opération façade ;

VU la délibération n°2023-1169 du Conseil Municipal du 20 décembre 2023 portant sur la nouvelle opération façade portée par la Communauté des Communes du Confluent et Côteaux de Prayssas qui délimite le périmètre de cette opération ;

CONSIDÉRANT que les travaux de rénovation et extension du cinéma Confluent sont situés dans le passage Jean Monnet ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'intégrer la rénovation des façades du cinéma dans le programme global ;

AR Prefecture

047-214700049-20240808-AP_2024_009-AR
Reçu le 08/08/2024

Ville d'

Aiguillon
Bastide du Confluent

ARRETE

Article 1er :

Le Passage Jean Monnet est inclus dans le périmètre de la nouvelle Opération façades portée par la Communauté des Communes du Confluent et des Côteaux de Prayssas

Article 2 :

Le présent arrêté sera notifié à la Communauté des Communes du Confluent et des Côteaux de Prayssas.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Aiguillon, le 8 Août 2024

Le Maire,



047-214700049-20240808-AP_2024_009-AR
Reçu le 08/08/2024